



BUDGET COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2020

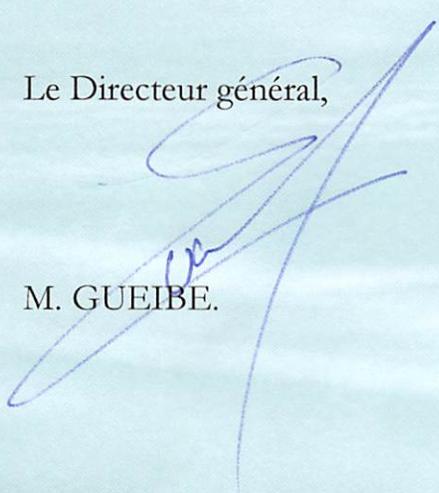
Le Collège communal de Libramont-Chevigny informe que, sur base de l'article L1313-1 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation, le budget communal pour l'exercice 2020 voté le 04 décembre 2019 est déposé à la maison communale où quiconque peut toujours en prendre connaissance sans déplacement.

Le présent avis sera affiché pendant la période du 06 décembre au 16 décembre 2019.

A Libramont-Chevigny, le 05 décembre 2019.

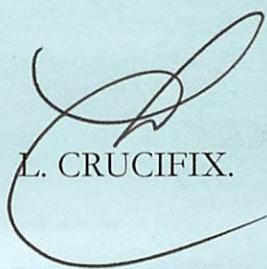
Par le Collège;

Le Directeur général,


M. GUEIBE.



La Bourgmestre,


L. CRUCIFIX.